



Conseil économique et social

Distr. limitée
20 novembre 2012
Français
Original : anglais

Reprise de la session de fond de 2012

New York, 26 novembre 2012
Point 10 de l'ordre du jour
Coopération régionale

**Projet de résolution déposé par le Vice-Président du Conseil,
M. Luis-Alfonso de Alba (Mexique)**

**Création de la Conférence sur la science, l'innovation
et les technologies de l'information et des communications
de la Commission économique pour l'Amérique latine
et les Caraïbes**

Le Conseil économique et social,

Prenant note de la résolution 672 (XXXIV) de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en date du 31 août 2012, relative à la création de la Conférence sur la science, l'innovation et les technologies de l'information et des communications de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dans laquelle la Commission a approuvé la création de la Conférence en tant qu'organe subsidiaire de la Commission,

Tenant compte de la demande formulée par la Commission, dans sa résolution 672 (XXXIV), pour que sa secrétaire exécutive soumette la proposition de création de la Conférence aux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies pour examen,

Approuve la création de la Conférence sur la science, l'innovation et les technologies de l'information et des communications de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en tant qu'organe subsidiaire de la Commission, conformément à la résolution 672 (XXXIV) de la Commission.

